



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 17 décembre 2009

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et M. GRANDGUILLAUME

### *Membres présents :*

M. François REBSAMEN	M. Benoît BORDAT	M. Alain LINGER
M. Pierre PRIBETICH	M. Joël MEKHANTAR	M. Pierre LAMBOROT
M. Jean ESMONIN	M. Christophe BERTHIER	M. Louis LAURENT
M. Gilbert MENUT	M. Philippe DELVALEE	M. Roland PONSAA
Mme Colette POPARD	M. Georges MAGLICA	Mme Christine MASSU
M. Rémi DETANG	Mme Anne DILLENSEGER	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Christine DURNERIN	M. Michel FORQUET
M. François DESEILLE	Mme Nelly METGE	M. Claude PICARD
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE	M. Gaston FOUCHERES
M. Michel JULIEN	Mme Elisabeth BIOT	M. Pierre PETITJEAN
Mme Marie-Françoise PETEL	Mlle Christine MARTIN	M. Nicolas BOURNY
M. Gérard DUPIRE	Mme Marie-Josèphe DURNET- ARCHEREY	M. Jean-Philippe SCHMITT
Mme Catherine HERVIEU	M. Alain MARCHAND	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
M. Jean-Claude DOUHAIT	M. Mohammed IZIMER	M. Gilles MATHEY
M. Jean-Paul HESSE	Mme Hélène ROY	Mme Françoise EHRE
Mlle Badiââ MASLOUHI	M. Mohamed BEKHTAOUI	Mme Geneviève BILLAUT
M. Yves BERTELOOT	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Murat BAYAM
M. Patrick MOREAU	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Michel BACHELARD
M. Dominique GRIMPRET	M. Jean-Yves PIAN	M. Philippe BELLEVILLE
M. Jean-Pierre SOUMIER	Mlle Stéphanie MODDE	M. Norbert CHEVIGNY
M. André GERVAIS	M. Philippe CARBONNEL	Mme Noëlle CAMBILLARD.

### *Membres absents :*

M. José ALMEIDA	M. François-André ALLAERT pouvoir à M. Alain MILLOT
M. Jean-François DODET	M. Didier MARTIN pouvoir à Mme Jacqueline GARRET-RICHARD
M. Patrick CHAPUIS	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
M. Jean-François GONDELLIER	Mlle Nathalie KOENDERS pouvoir à Mme Colette POPARD
M. Lucien BRENOT	Mme Myriam BERNARD pouvoir à M. Mohammed IZIMER
M. Michel ROTGER	M. François NOWOTNY pouvoir à Mme Christine MASSU
Mme Claude DARCIAUX	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à Mme Françoise EHRE
M. Philippe GUYARD	M. Patrick BAUDEMONT pouvoir à Mme Geneviève BILLAUT.
M. Rémi DELATTE	
M. Gilles TRAHARD	

**OBJET : HABITAT, POLITIQUE DE LA VILLE ET URBANISME**

**Dijon - rue Isabelle de Portugal - Cession d'un terrain**

Il est proposé de vendre à Villéo (anciennement Foyer Dijonnais) la parcelle de terrain située rue Isabelle de Portugal, cadastrée section BI n°305 d'une superficie de 701 m<sup>2</sup>.

Cette vente se réalise dans le cadre de la politique d'aide à la création de logements à loyer modéré, c'est pourquoi le montant de la transaction s'effectuera au prix d'acquisition, à savoir 150 €/m<sup>2</sup>, soit un montant total de 105 150 €, inférieur à l'estimation effectuée par France Domaine soit 200 €/m<sup>2</sup>.

Par ailleurs, il est également proposé de transférer à Villéo le compromis signé le 7 juillet 2009 entre « Les Petites Soeurs des Pauvres » et le « Grand Dijon », concernant la vente de la parcelle BI n° 306 d'une superficie de 1 753 m<sup>2</sup>, comme cela est autorisé dans le dit compromis.

Enfin, concernant la parcelle section BO n° 306, il est précisé que le Grand Dijon prendra à sa charge les frais de modification du parcellaire cadastral, en cours de réalisation, pour le détachement du transformateur qui restera propriété de la congrégation.

Vu l'avis de la commission,

**LE CONSEIL,**  
**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**  
**DÉCIDE :**

- **de vendre** à VILLEO, le terrain situé rue Isabelle de Portugal, cadastré section BI n°305 ;
- **de dire** que cette vente interviendra conformément moyennant la somme de 105 150 € ;
- **de transférer** à VILLEO du compromis du 7 juillet 2009 entre « Les Petites Soeurs des Pauvres » et le « Grand Dijon » ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer, au nom de la Communauté de l'Agglomération Dijonnaise, tous actes et documents à intervenir en vue de régulariser ce dossier et d'autoriser le Trésorier à percevoir le produit de la vente.

Pour extrait conforme,  
Le Président  
Pour le Président

Convocation envoyée le 10 décembre 2009

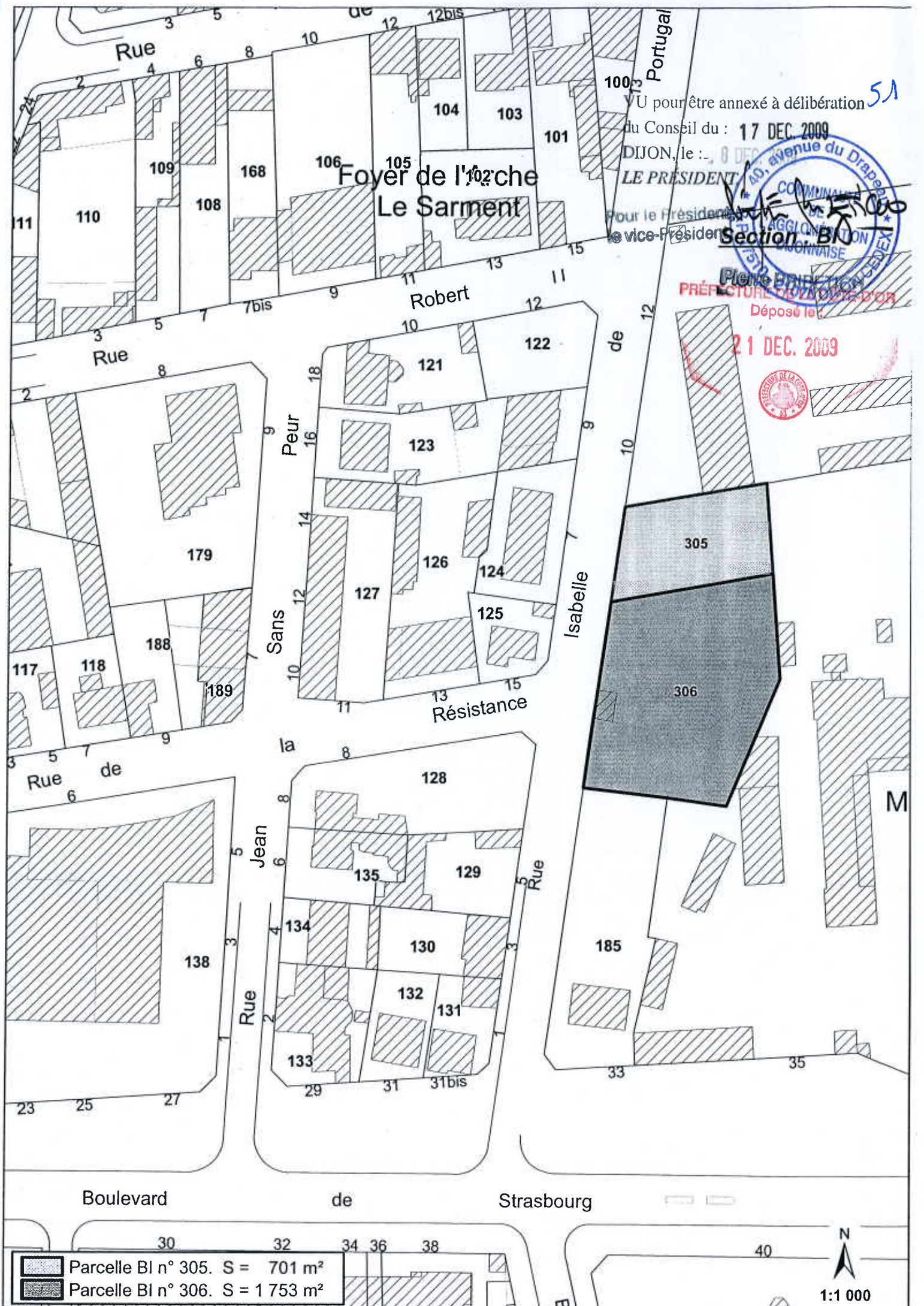
Publié le, 8 DEC. 2009

Déposé en Préfecture le

PRÉFECTURE DE LA CÔTE D'OR  
Déposé le :

21 DEC. 2009





Foyer de l'102che  
Le Sarment

VU pour être annexé à délibération 51

du Conseil du : 17 DEC. 2009

DIJON, le : 0 DEC. 2009  
LE PRESIDENT

Pour le Président  
le vice-Président  
Section BI



PRÉFECTURE DE LA COCOTTE D'OR  
Déposé le

21 DEC. 2009



Parcelle BI n° 305. S = 701 m<sup>2</sup>  
Parcelle BI n° 306. S = 1 753 m<sup>2</sup>

